



# Sûreté des chaudières et des appareils à pression

Rappels importants pour les  
propriétaires, opérateurs et  
entrepreneurs en installation et  
en entretien de chaudières et  
d'appareils à pression



## La Division de la sûreté technique a les responsabilités suivantes :

- administrer la loi sur la sûreté technique (*Technical Safety Act*), le règlement sur les chaudières et les appareils à pression (Boiler and Pressure Equipment Regulations) et le règlement sur les mécaniciens de centrales (Power Engineers Regulations);
- certifier le travail, l'équipement et les systèmes réglementés;
- assurer des services d'inspection;
- enregistrer les installations prescrites (chaudières ou installations de réfrigération);
- délivrer des permis pour l'équipement et aux opérateurs.

## Communiquez avec nous pour :

- un permis pour de l'équipement sous pression réglementé, pour les soudeurs à pression et les mécaniciens de centrales;
- les permis d'installation de nouvel équipement;
- des possibilités de formation pour assurer la sécurité des opérations;
- un signalement de tous les accidents et de toutes les blessures.

1-800-9LABOUR

[SafetyBranch@novascotia.ca](mailto:SafetyBranch@novascotia.ca)



### **Les propriétaires d'équipement réglementé doivent :**

1. veiller à ce que tout équipement réglementé dispose d'un permis valide;
2. veiller à ce que toutes les centrales disposent du personnel nécessaire et soient entretenues correctement conformément au règlement sur les mécaniciens de centrales;
3. signaler tous les accidents qui entraînent des blessures aux personnes ou des dommages aux appareils à pression dans les 24 heures.

### **Les opérateurs (et les chefs mécaniciens) d'équipement réglementé doivent :**

1. voir à l'entretien et au fonctionnement d'équipement réglementé comme l'exigent la loi, le règlement et les codes applicables;
2. disposer d'un permis valide pour l'endroit où ils sont employés;
3. remplir les fonctions et s'acquitter des responsabilités stipulées dans le règlement sur les mécaniciens de centrales (Power Engineers Regulations).

### **Les entrepreneurs qui font des travaux sur de l'équipement réglementé doivent :**

1. posséder un permis valide d'entrepreneur en installation et en entretien des chaudières et des appareils à pression pour effectuer ces travaux;
2. être des soudeurs compétents et autorisés ou embaucher des soudeurs compétents et autorisés;
3. suivre les codes et règlements applicables lorsqu'ils effectuent de tels travaux réglementés;
4. informer le propriétaire de toute inquiétude concernant la sécurité de l'opération d'équipement réglementé.

*Pour plus de renseignements sur les responsabilités et les exigences supplémentaires, composez le 1-800-9LABOUR.*

Pour plus d'information, consultez :

[novascotia.ca/lae/equipmentsafety/boilerpressure.asp](http://novascotia.ca/lae/equipmentsafety/boilerpressure.asp) (en anglais)

[novascotia.ca/lae/equipmentsafety/engineer.asp](http://novascotia.ca/lae/equipmentsafety/engineer.asp) (en anglais)

